

# Le Prill' héraut



N° 9 - Novembre 2009

Tirage : 6700 exemplaires

Municipalité  
Route de Cossonay 40  
Case Postale 96  
1008 Prilly

## Editorial

## Que la lumière soit...

### Eclairage public

Le développement technologique du matériel servant à l'éclairage public a énormément évolué ces dernières années, non seulement en termes d'efficacité, avec moins de dispersion, mais également de diminution de la consommation et par conséquent d'économies d'énergie.

La Commune de Prilly, soucieuse de l'environnement et à la recherche de mesures permettant de mieux le respecter, a décidé, en 2008, de remplacer, sur ses lampadaires, les lampes à vapeur de mercure par des lampes au sodium. Ce travail, effectué par le Service de l'Electricité de Lausanne, s'échelonne à raison d'un tiers du réseau par année. En 2008, la partie Sud de Prilly a été changée (en dessous de la route de Cossonay). A fin 2009, il est prévu de remplacer les lampes sur les routes principales puis, en 2010, celles de la partie Nord de Prilly. Outre une consommation plus faible, ce nouveau type de lampe se distingue par un éclairage de couleur «jaune».

### Décorations de Noël

Le Conseil communal a accepté en septembre dernier le préavis de la Municipalité proposant le remplacement des décorations de Noël, actuellement équipées d'ampoules à incandescence, très gourmandes en électricité. Pour celles à venir, la Municipalité a opté pour de la technologie LED (Light-emitting diode - en français: diode électroluminescente). Cette technologie présente les avantages suivants:

- une consommation d'électricité 4 à 6 fois inférieure, ce qui représente une économie de quelque 11'000 kWh durant les sept à huit semaines d'utilisation;
- une durée de vie beaucoup plus longue;
- une plus grande fiabilité, dont une résistance aux chocs et vibrations;
- une parfaite adaptation aux allumages répétés et aux basses températures.

L'implantation de ces nouvelles décorations nécessite des modifications techniques sur les candé-

labres, par les Services Industriels de Lausanne, et la préparation des équipements des supports latéraux (poteaux tl, façades, etc.) pour recevoir des décors transverseaux. Afin de tenir compte de ces contraintes, de même que des délais de livraison des fournis-

seurs, la Municipalité a décidé que ce n'est pas cette année mais bien à Noël 2010 que les rues de Prilly verront briller cette toute dernière génération de merveilles lumineuses.

**Michel Pellegrinelli**  
Conseiller municipal

## MANIFESTATIONS PUBLIQUES EN DÉCEMBRE 2009

### CASTELMONT

- Samedi 5 et dimanche 6** Marché artisanal – Prilly Animation  
Pour s'y inscrire: 079 228 79 61
- Lundi 7** Séance du Conseil communal à 20h
- Mercredi 9** Chantée de Noël – Prilly Animation

### SALLE CALVIN DE SAINT-ETIENNE

- Mercredi 2** Repas de l'Avent de La Tablée dès 11 h 30

## Vous voulez vous exprimer dans le Prill'Héraut?



Voici les délais pour les prochaines parutions 2010

N°s	Délai de remise des textes au Secrétariat municipal	Dates de parution
N° 1	Lundi 4 janvier	29 janvier
N° 2	Vendredi 5 février	26 février
N° 3	Vendredi 5 mars	25 mars
N° 4	Mercredi 31 mars	23 avril
N° 5	Vendredi 30 avril	21 mai
N° 6	Vendredi 28 mai	18 juin
N° 7	Vendredi 27 août	17 septembre
N° 8	Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre	22 octobre
N° 9	Vendredi 29 octobre	19 novembre
N° 10	Vendredi 26 novembre	17 décembre

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de bien vouloir nous donner vos textes sous format papier et par mail ou sur CD-Rom.

Les photos, même en quadrichromie sont les bienvenues.

## GRANDS LOTOS USP 2009

Les vendredis 27 nov. et 4, 11, 18 déc. à 20h00

Les samedis 28 nov. et 5, 12, 19 déc. à 20h00

Les dimanches 29 nov. et 6, 13, 20 déc. de 15h00 à 20h00

**PARKING P**

**Bons de commerçants prillérans**

**Bons FNAC**

**Vélos, corbeilles, jambons, fromages**  
**Pas de quine au dessous de CHF 15.--**

**AUX SERIES NORMALES,**

**CARTES DE JEU RENDUES AUX QUINES ET**

**DOUBLES QUINES**

Organisation Union des Sociétés de Prilly



Loto-Matic Arthur

Prochaine édition du Prill'héraut:  
Textes pour le 26 novembre – Parution le 17 décembre

## SERVICES COMMUNAUX

**Cadeau de Noël idéal!**  
**2 livres pour CHF 50.- au lieu de CHF 65.-!**



Pour les passionnés de lecture et de l'histoire sur Prilly, vous pouvez acquérir les deux livres «Prilly à l'ombre du Tilleul» d'André Schertenleib et Willy Amaudruz et «Prilly entre deux siècles» de Maurice Jean-Petit-Matile au prix de **CHF 50.-** au lieu de CHF 65.-.

**Vente:** auprès du Secrétariat municipal, Corminjoz 24.

Mais encore...

La Municipalité a décidé de prolonger **jusqu'à mi-janvier 2010** l'offre promotionnelle à **CHF 25.-** lors de l'achat du nouvel ouvrage sur Prilly, tome 2 «Prilly entre deux siècles».

**tl Réseau 10**
en avant-première

**Inauguration samedi 12 décembre 09**

Le Réseau 10, la prochaine offre de bus et ses nouvelles lignes 17 et 36 dans l'Ouest lausannois ainsi que le prolongement de la ligne 8 jusqu'à Grand-Mont, devient réalité le **13 décembre**.

En tant qu'habitants de la commune de Prilly, vous bénéficierez largement de ces nouvelles prestations de transport public.

Venez nombreux fêter le Réseau 10 avec votre commune, les partenaires du projet et les tl; ceci le **12 décembre**, de 10h à 11h, à l'arrêt Galicien nord (ligne 17). Au programme: animation musicale de l'Union instrumentale de Prilly, allocutions, vin chaud offert.

**Un service de bus en avant-première**  
 Voyagez librement sur les bus-navettes des lignes 17, 36 et de la ligne 8 entre St-François et Grand-Mont, de 9h à 16h, toutes les 30 minutes.

[www.t-l.ch](http://www.t-l.ch)



## Cartes journalières CFF à CHF 35.-

**Envie de voyager** à un tarif intéressant dans toute la Suisse avec les transports tels que bus, métro, bateau, train?

Cartes journalières CFF en vente au Secrétariat municipal, sis à Corminjoz 24, **tél. 021 622 72 11**.

Toute réservation de cartes journalières faite par téléphone **doit être impérativement retirée** dans les plus brefs délais. **Aucun échange ou remboursement** n'est prévu en cas d'annulation de votre voyage.



# Lausanne Région

## Trophées PERL 2010

**Ouverture de la huitième édition des Trophées PERL, Prix Entreprendre Région Lausanne**

Depuis 2003 Lausanne Région récompense annuellement **4 projets d'entreprises par la remise d'enveloppes financières de 50'000, 20'000 et deux fois 10'000 francs. L'appel aux candidatures 2010 est lancé.**

Financés par les 29 communes membres de Lausanne Région, les Trophées PERL (institués en 2003) ont pour but de soutenir le développement économique régional et par là-même d'encourager l'esprit d'entreprise.

### Conditions de participation:

Tous les projets issus d'entreprises en création ou en développement, domiciliés sur l'une des communes membres de Lausanne Région, sans distinction du secteur d'activité dès lors que le projet répond aux critères de sélection suivants:

- Impact du projet pour Lausanne et sa région.
- Motivation de l'entreprise candidate exprimée par le plan d'affaires (business plan).
- Originalité et aspect innovateur du produit.
- Adéquation à l'environnement économique.
- Faisabilité technique.
- Viabilité économique du produit.
- Maintien ou création d'emplois.
- Impact financier que la récompense peut avoir sur l'avenir des

projets soumis à son appréciation.

Sous la présidence de M. le Syndic Daniel Brélaz, les membres du jury représentant le monde académique, économique et de la presse, ont pour tâche, après étude des dossiers, de désigner les gagnants.

Les trois premiers lauréats se verront remettre respectivement 50'000, 20'000 et 10'000 francs. Le jury peut attribuer une quatrième récompense de Fr. 10'000.-, appelée «prix coup de cœur» à un projet qui ne répond pas en totalité aux critères de sélection, mais qui est jugé non dénué d'intérêt et méritant un encouragement.

La remise des Trophées aura lieu lors d'une cérémonie publique qui se déroulera au Palais de Beaulieu le 21 avril 2010.

**Délai d'envoi des dossiers: 11 janvier 2010**

**Adresse: Lausanne Région, av. de Rhodanie 2, CP 49, 1000 Lausanne 6**  
**Informations détaillées: [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch)**

**Renseignements complémentaires: Ariane Rochat, déléguée économique Lausanne Région, tél. 021 613 73 33**

L'INFO RÉGIONALE

MALLEY LUMIÈRES - CINÉTOILE



**Les cambrioleurs peuvent se raviser simplement à la vue d'une lampe allumée !**

**Avec le retour de l'heure d'hiver, les nuits s'allongent et les cambrioleurs en profitent pour agir sous le couvert de l'obscurité. Un appartement ou une maison inoccupé est plus facilement décelable par des voleurs. Une simple lumière allumée se révèle déjà dissuasive. Et puis, en cas d'événement bizarre, un voisin ou un passant a la possibilité de donner l'alerte simplement par le biais d'un appel téléphonique au 117.**

Un bruit, un comportement suspect, une personne qui ne devrait pas se trouver à tel endroit à tel moment sont des critères importants et des indices que les habitants d'un quartier perçoivent facilement. Un avis rapide à la police permet à l'une des nombreuses patrouilles de vérifier l'information et débouche, souvent, sur l'interpellation des auteurs. Votre appel à la police peut faire toute la différence. N'hésitez pas à l'informer de tous les événements suspects dont vous avez connaissance. Votre comportement à votre domicile peut aussi faire toute la différence. Les cambrioleurs agissent en général peu après la tombée de la nuit et le plus souvent dans les appartements immédiatement accessibles. La police recommande quelques mesures de protection simples et peu coûteuses:

- fermez soigneusement portes et fenêtres, stores et volets;
- ne laissez pas d'indice signalant que vous êtes absent;
- allumez une lumière dans votre appartement même si vous êtes absent;
- ne conservez pas chez vous d'objets de valeur faciles à transporter;
- ne cachez pas vos clés dans des cachettes que vous croyez sûres.

Soyez vigilants car avec votre aide nous pouvons lutter contre les cambriolages.

La police de l'Ouest lausannois sera présente tout au long du mois de novembre dans les divers quartiers du district pour conseiller et renseigner les habitants à l'heure de leur retour à domicile.

**RailFair**

Le programme RailFair – parrainage des gares rencontre un grand succès dans les gares d'Yverdon-les-Bains, Aigle et Renens. Rejoignez-nous!



Avez-vous envie d'échanger, de dialoguer, de convaincre, tout en contribuant à augmenter le sentiment de sécurité à la gare de Renens? Cette expérience bénévole, pour laquelle vous recevez une formation spécifique, qui peut être utile tant dans votre vie professionnelle que privée, vous motive-t-elle?

**Devenez marraine ou parrain de la gare de Renens!**

**Votre profil:** Bénévole, vous vous portez disponible dans des plages horaires irrégulières, en fonction de vos possibilités. Vous aimez le contact et mettez à profit vos qualités de communication.

Pour vous remercier, les CFF vous offrent des bons d'achats et de voyages. Vous recevez, en outre, une attestation de formation.

**Renseignements:** Monsieur Jean-Paul Jungo, tél. 051 281 5019.

**Envoyez sans tarder votre candidature à:**

Ville de Renens: Commune de Renens, administration générale, RailFair, CP 542, 1020 Renens ou encore par e-mail à: jean-paul.jungo@sbb.ch.

**ACTUALITÉ CINÉMA : Arthur et la vengeance de Maltazard**

Il est bientôt minuit, moment fatidique qu'Arthur attend avec impatience, car il marque la fin du dixième cycle de la lune et par conséquent l'ouverture, tant attendue, du passage conduisant au monde des Minimoys. Mais un méchant nuage va-t-il tout faire échouer en cachant la lune? Et puis, il y a un sacré problème à l'horizon... Les Minimoys sont en péril! En tout cas, c'est le sens du message, véritable SOS que reçoit Arthur. Ce cri d'alarme est inscrit sur un grain de riz déposé par une araignée messagère. Inutile de préciser qu'Arthur est dans tous ses états, car Les Minimoys ont besoin de lui très vite! Il n'y a donc pas une seconde à perdre ! Notre petit héros a juste le temps de prévenir son grand-père Archibald, peut-être pourra-t-il faire quelque chose pour le soutenir, car imaginer Sélénia, la princesse de son cœur, entre la vie et la mort lui est tout simplement insupportable! Arthur n'a plus qu'une idée en tête: voler à son secours, quitte à affronter l'infâme Maltazard, bien décidé à prendre sa revanche...

Le dossier de presse du film nous précise que s'il a fallu trois ans à Luc Besson pour terminer la suite des aventures d'Arthur et les Minimoys c'est parce que le réalisateur a choisi de tourner simultanément le deuxième et le troisième opus: *Arthur et la vengeance de Maltazard* et *Arthur et la guerre des deux mondes* (notamment pour des raisons physiologiques, Freddie Highmore étant en pleine croissance...). L'écart entre la sortie des deux opus sera donc moins important, d'autant que ces deux films sont l'adaptation au cinéma d'une seule et même histoire. Luc Besson précise d'ailleurs que «la fin d'*Arthur et la vengeance de Maltazard* est assez rude puisqu'on s'arrête en plein élan, avant d'ajouter qu'il n'était par ailleurs pas question de réaliser un film de 3 heures étant donné la situation impossible dans laquelle se retrouvent les personnages». Alors, nous vous souhaitons un bon voyage au secours des Minimoys!

*Armande Raymond*

**Notre concours!**

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles **Cinétoile** à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

**Comment s'appelle l'amoureuse d'Arthur?**

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **lundi 7 décembre 2009**:

- par **carte postale** à l'adresse suivante: **Secrétariat municipal, case postale 96, 1008 Prilly**
- ou par **e-mail** à l'adresse suivante: **greffe@prilly.ch**

N'oubliez surtout pas de mentionner vos nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.

**Pourquoi payer + cher?**

**13 Frs**

enfants, étudiants, apprentis, chômeurs, avs/ai

**cinétoile**

4 heures de parking 3 frs [www.cinetoile.ch](http://www.cinetoile.ch)



## GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

### Association VIVERE: 60<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 - 2008

Le respect des droits humains doit imprégner les lois. Et les lois doivent entrer en force, c'est-à-dire s'imposer physiquement sur tout ce qui y serait contraire. Vivere ne parle que de ce qu'il connaît, pour y avoir travaillé concrètement, avec des victimes d'exactions.

Qu'est-ce que cet anniversaire face à la situation de prisons où les détenus meurent de faim, alors que la prison relève de la responsabilité de l'Etat? Qu'est-ce que cet anniversaire face au trafic transfrontalier d'êtres humains réduits à l'esclavage sexuel, alors que les frontières sont sensées être garanties par l'Etat, et que les mafias et trafiquants bénéficient de la complicité de fonctionnaires? Qu'est-ce que cet anniversaire face à la population à l'Est du Congo livrée aux cohortes d'assassins et de violeurs en uniforme, dans une région où nous payons depuis des années 18'000 casques bleus et leur coûteux cortège bureaucratique précisément pour... protéger la population civile et garantir les frontières? Qu'est-ce que cet anniversaire face au bannissement de milliers de femmes magrébines en situation de mère célibataire, ce qui en oblige un grand nombre à l'abandon sauvage de leur bébé ou à l'infanticide? Qu'est-ce que cet anniversaire face aux familles Colombiennes réduites à nourrir leurs enfants à partir de décharges d'ordures?

Les progrès dans le recensement des droits humains sont incontestables. Mais d'autant plus vertigineux est l'écart qui sépare de ce contenu protecteur la souffrance quotidienne et la mort dans le martyr d'innombrables innocents.



Moralité... c'est qu'il n'y a pas encore assez de moralité chez les instances nationales et internationales que nous payons pour garantir les droits humains de base.

Par conséquent il faut agir, concrètement, chacun à son échelle si modeste soit elle, pour servir le devoir humain auquel nos autorités manquent.

Pour Vivere il s'agit de:

1. Servir le tout premier des droits : celui de vivre à l'abri de l'inhumanité.
2. Mettre un terme à l'impunité dont jouissent souvent ceux qui violent le premier des droits humains.

Nous renouvelons nos remerciements à la commune de Prilly pour son soutien aussi fidèle qu'efficace.

association **Vivere** – [www.vivere.ch](http://www.vivere.ch) – CCP 17 – 709 738 – 6



### Saint-Nicolas au quartier des Baumettes à Prilly

**Dimanche 6 décembre 2009 entre 18h et 20h**

Vous êtes cordialement invités au traditionnel passage du St-Nicolas dans le quartier des Baumettes à Prilly.

Il arrivera à 19h avec son âne et sa hotte remplie de friandises pour les enfants.

Le résultat du lâcher de ballons de la fête de l'été sera proclamé à cette occasion et vous pourrez partager un vin chaud avec les habitants du quartier.

Une déviation partielle du chemin des Baumettes sera mise en place durant la manifestation afin de sécuriser l'endroit de la fête.

Venez nombreux!

La société de Développement des Baumettes  
Case Postale 323, 1008 Prilly  
[lesbaumettes@hotmail.com](mailto:lesbaumettes@hotmail.com)

### L'AGENDA PAROISSIAL

#### Célébration œcuménique

Les paroisses protestante et catholique vous convient à ce culte, le **dimanche 13 décembre à 09h. à Jouxkens-Mézery.**

#### Les cloches sonnent

La Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre. Pour signifier leur soutien, les Eglises et œuvres d'entraide pour le développement proposent de faire carillonner les cloches dans toute l'Europe le premier dimanche de la Conférence. Notre paroisse se joindra au mouvement et **les cloches de Saint-Etienne sonneront ainsi durant un quart d'heure le dimanche 13 décembre à 15h.**

#### Fête Noël

- **Samedi 19 décembre à 14 h 30 à Saint-Etienne:** Noël des aînés, animé par le Chœur d'enfants d'Epalinges.
- **Dimanche 20 décembre à 10h à Saint-Etienne:** fête des familles, préparée par les enfants.
- **Jeu-di 24 décembre à 22 h 30 à Broye:** culte de la veillée.
- **Vendredi 25 décembre:** cultes à Jouxkens-Mézery à 9h et à Saint-Etienne à 10h 30.



#### Bienvenue à la Banque Raiffeisen à Prilly

Route des Flumeaux 6  
1008 Prilly  
Tél. 021 886 20 40  
Fax 021 886 08 59  
[www.raiffeisen.ch/gros-de-vaud](http://www.raiffeisen.ch/gros-de-vaud)

**RAIFFEISEN**